



Réunion du Bureau du S.D.E. du 22 mai 2015

Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau du S.D.E. s'est réuni le 22 mai 2015, à 17 h 30, dans les locaux du S.D.E.

Etaient présents :

Pour le Bureau : M. FORTASSIN (Président), Mmes BOIRIE, BOURDEU, CURBET, MENDES, POURTEAU, SOLLES et VERGES ; MM. ARMARY, BOUBEE, DABEZIES, DUTOUR, FOURCADE, FROSSARD, GUILHAS, LAFFAILLE, LAFFONT, LUSSAN, MUR, PELIEU et PIRON.

Pour le SDE : M. ROUCH (Directeur), Dominique ALEXANDRE, Serge CIEUTAT, Maurice DOSSAT, Jean-Luc LAVIGNE et Josiane ALEXANDRE.

Excusés : Mmes CARRERE et DURRIEU ; M. SEMPASTOUS.

Ordre du jour :

- *bilan du voyage d'étude bois-énergie des 11 et 12 mai ;*
- *lancement du marché d'études des réseaux de chaleur bois-énergie ;*
- *mise en place du CEP (Conseil en Energie Partagé) ;*
- *point sur l'avancement du groupement d'achat d'énergie ;*
- *point sur l'avancement du projet « bornes électriques » : marché, comité de pilotage... ;*
- *comité de pilotage de la RICE du Pic du Midi, le 26 juin ;*
- *avancement du plan de communication : publications écrites, journées vélo des 6 et 7 juin, forum mobilité électrique des 18 et 19 septembre ;*
- *questions diverses.*

Le Président demande à M. Rouch de faire un résumé rapide des décisions prises lors de la Commission d'Appel d'Offres qui a précédé la réunion du Bureau.

M. Rouch donne les résultats de la consultation qui a été lancée pour renouveler le matériel électrique nécessaire au fonctionnement du service entretien. Ce marché a été divisé en 5 lots et trois entreprises ont été retenues sur les 4 qui avaient constitué un dossier d'offres.

Lot 1	Sources lumineuses	Comptoir du Sud-Ouest
Lot 2	Appareillages pour source lumineuse	CGE Distribution
Lot 3	Matériel de protection et de commande	CGE Distribution
Lot 4	Matériel pour installation d'éclairage public	Comptoir du Sud-Ouest
Lot 5	Fournitures diverses	REXEL

Il explique également qu'un avenant est nécessaire pour légèrement modifier la rédaction du marché « candélabres accidentés » de façon à ce qu'il n'y ait plus de montants minimum et maximum qui limitent ce marché à bons de commande : simple mise au point technique.

Le Bureau décide de donner une suite favorable à ces décisions relatives aux marchés publics et deux délibérations sont prises dans ce sens (*en PJ*).

Après ce résumé, la réunion du Bureau débute par un bilan du voyage d'étude bois-énergie effectué par quelques membres du Bureau et M. Rouch, les 11 et 12 mai, dans le Lot et la Loire.

M. Rouch commente des photographies prises lors de ce voyage : ils ont été reçus par le Président et le Directeur du SYDED (traitement des déchets) à Caillac. Ils ont visité deux réseaux de chaleur (chaudières bois) et une plate-forme de valorisation du bois. Le lendemain, ils ont eu des échanges très riches avec les élus et agents du SIEL : un Syndicat beaucoup plus important que le nôtre (90 agents) et qui exerce depuis plusieurs années les nouvelles missions inscrites dans nos statuts de 2014. Ils ont visité une chaudière bois à Pélussin.

Tous les participants se félicitent de ce voyage très instructif dont la qualité de l'accueil et des visites leur a fait oublier les 1400 km parcourus en 2 jours.

M. Laffont tient à émettre des réserves : il est content d'avoir vu des réseaux de chaleur fonctionner mais il ne pense pas que ces modèles soient facilement transposables dans notre département notamment en raison de la difficulté d'approvisionnement en lien avec la valorisation de nos ressources forestières.

M. Rouch rebondit sur ce commentaire et présente le **2^e point à l'ordre du jour** : le lancement d'un marché d'études des réseaux de chaleur bois-énergie, divisé en 5 lots. Un lot pour chacune des communes intéressées : Séméac, Argelès Gazost, Gèdre, Castelnaud Magnoac et Saint Lary Soulan.

Ces études permettront de connaître la faisabilité technique, économique, financière, juridique et administrative des projets de réseaux de chaleur alimentés par une chaufferie bois envisagés par ces communes. Regrouper les projets permet de réaliser des gains substantiels sur le plan de l'ingénierie et sur le plan financier car le regroupement permet d'atteindre les seuils requis pour bénéficier des aides du « fonds chaleur ».

M. Dabiez aimerait qu'une modélisation soit réalisée à l'occasion de ces études, modélisation qui pourrait profiter à d'autres collectivités.

M. Rouch répond que ce modèle existe déjà : il a été établi par l'ADEME qui encadre très précisément ce type de projet.

Le marché est estimé à 40 000 € HT. Les études seront financées à 70 % par l'ADEME, 20 % par les communes et 10 % par le SDE.

Un comité de pilotage comprenant le SDE, la COFOR, la DDT, l'ADEME et les 5 communes concernées s'est réuni le 20 mai.

Le Président intervient pour dire qu'à l'issue de ces études, il faudra, de nouveau, prendre le temps de la réflexion pour engager les travaux.

Le Bureau, à l'unanimité, approuve le lancement de ce marché études (*délibération jointe à ce CR*).

3e point : mise en place du Conseil en Energie Partagé (CEP)

Un jury s'est réuni le 7 mai et deux candidats ont été retenus. Adrien Chauveau, qui a travaillé dans le Syndicat du Cher, et Denis Maumus, qui travaille au Parc Régional du Luberon.

Dès le 1^{er} septembre, Denis Maumus débutera un CDD de trois ans.

La charge salariale sera partagée entre l'ADEME (qui finance trois années à 24 000 €, par an et par agent), le PNP, le Conseil Départemental, le SDE et les communes qui souhaitent bénéficier de conseils pour mieux gérer leur budget « énergie » : le montage financier n'est pas encore bouclé et nécessite une confirmation des partenaires.

Lorsque ce partenariat sera acquis, l'embauche d'un deuxième CEP pourra être envisagée (*cf. 2 délibérations annexées*).

4e point : groupement d'achat d'énergie

Actuellement, le SDE est le coordonnateur de 48 collectivités intéressées (pour 83 points de livraison). Certaines collectivités traitent directement, d'autres utilisent l'UGAP ou d'autres formules (le SDIS, par exemple, rejoignant d'autres SDIS pour un regroupement national...).

S'ajoutent à ce nombre, les collectivités sollicitées par le Grand Tarbes (16) et les établissements du Département (13 collèges et 3 EHPAD).

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu : la rédaction des différents documents progresse et la réunion de signature de la convention constitutive, qui sera paraphée par toutes les collectivités adhérentes au groupement d'achat, est prévue le 19 juin à 17 heures dans les locaux du SDE.

5e point : projet « bornes électriques »

Le prochain COTECH (Grand Tarbes, Conseil Départemental, ADAC, EDF, ERDF, DDT et SDE) se réunit le 8 juin 2015.

Le dossier de candidature devrait très bientôt recevoir une réponse officielle et la consultation sera lancée cet été.

Une démarche de mutualisation régionale est en cours.

Pour rester dans le domaine des moyens de transport « rechargeables », les 3 vélos électriques ont été achetés. Les communes vont prochainement être averties de la possibilité de les louer pour essayer ce « nouveau » moyen de locomotion.

Elles vont également être informées de l'aide à l'acquisition de véhicules électriques mise en place par le SDE qui remboursera 2 000 € aux collectivités qui feront l'achat d'un véhicule électrique.

6^e point : Comité de pilotage de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi

Le Comité de Pilotage de la RICE (EDF, Région, Département, Association Pirène, AFE...) se réunira le 26 juin au SDE. Une charte de gouvernance de la RICE du Pic du Midi sera signée par les partenaires, en présence de la Presse.

Cette réunion sera l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement de la conversion de l'éclairage public dans les communes du périmètre de la RICE et de mettre en place un tableau de suivi.

Des actions de communication sont en projet : panneaux d'information, site internet et réalisation d'un film.

Une thèse consacrée à une réflexion sur la valorisation économique et touristique de la RICE est en cours d'élaboration.

Point 7 : plan de communication

Monsieur Rouch passe la parole à Madame Claudine Boirie qui fait un résumé de la réunion de la Commission « Organisation des moyens et communication » qui s'est tenue plus tôt dans l'après-midi. Elle ne revient pas sur l'embauche du CEP déjà évoqué par M. Rouch.

Le plan de communication adopté lors d'un précédent Bureau entre dans sa phase concrète : une des deux lettres d'actualité prévues pour 2015 est prête et sera très prochainement adressée aux communes et aux partenaires du SDE.

Le SDE participe à la Fête du Tour et du Vélo organisée les 6 et 7 juin qui sera l'occasion de promouvoir le vélo électrique (*dépliant joint à ce CR*)

Le forum de la mobilité aura lieu les 18 et 19 septembre : Monsieur Jean-Claude Piron confirme que la Ville de Tarbes participera à l'événement en mettant à disposition la Halle Marcadieu.

Questions diverses

M. Rouch rappelle aux membres du Bureau que l'inspection du FACE aura lieu les 26, 27 et 28 mai et leur propose d'assister à ce contrôle très précis puisque les contrôleurs vont sillonner le département « avec la roulette ». Le Bureau sera tenu informé des conclusions.

Un défibrillateur sera prochainement installé dans les locaux du SDE : plusieurs fournisseurs ont été consultés et le mieux disant a été choisi. Le modèle est agréé par le SDIS.

Dernier point : la demande d'intégration du Directeur dans la Fonction publique territoriale qui était « détaché » jusqu'à présent.

Le Président précise qu'il pense ne pas avoir à réunir un conclave pour émettre un avis favorable et demande s'il y a d'autres questions.

Le Président remercie les participants d'avoir été si nombreux à assister à la réunion du premier anniversaire de l'élection du Bureau.

Fin de la réunion à 18 h 30.

PJ au présent compte-rendu :

- *délibération « fourniture matériel entretien EP »*
- *délibération « avenant marché candélabres accidentés »*
- *délibération « marché d'études des réseaux de chaleur bois-énergie »*
- *délibération « création de deux emplois permanents... »*
- *dépliant « Fête du Tour ».*

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN